

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Avis publics



Avis d'enquête publique Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de la Métropole du Grand Nancy

Par arrêté le Président de la Métropole du Grand Nancy a prescrit une enquête publique relative à l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de la Métropole du Grand Nancy. L'enquête publique se déroulera du lundi 13 octobre 2025 à 9h au mercredi 12 novembre 2025 à 12h inclus, soit 30,5 jours consécutifs.

La Présidente du Tribunal Administratif de Nancy a désigné la commission d'enquête, composée de Monsieur Jean-Patrick ERARD, président, Monsieur Claude NICOLAS et Monsieur Serge LESTAN, en qualité de membres titulaires et Monsieur Régis DEMENGE, en qualité de membre suppléant.

L'autorité compétente pour l'organisation de l'enquête publique est la Métropole du Grand Nancy.

Le siège de l'enquête publique est le siège de la Métropole du Grand Nancy, situé 22-24, viaduc Kennedy à NANCY. Toute demande d'information concernant le PLUI-HD peut être adressée à la Métropole du Grand Nancy, maître d'ouvrage de la procédure, soit par voie postale (Métropole du Grand Nancy, Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine, 22-24, viaduc Kennedy CO n°80036, 54035 NANCY cedex), soit par courriel (infoma.nancy@grandnancy.eu), soit par téléphone (03.83.91.83.16).

Le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et horaires habituels d'ouverture des lieux ci-dessous :

- Au siège de la Métropole du Grand Nancy
- Dans les mairies des communes de la Métropole du Grand Nancy (excepté pour la commune de Metzville où le dossier sera consultable au Centre Technique Municipal, 30 rue des Chenevières).

- Lors des permanences de la commission d'enquête mentionnées ci-dessous.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable en version dématérialisée à l'adresse suivante :

<https://www.registredemat.fr/rpi-mgn>

Un poste informatique est mis à disposition du public au siège de la Métropole du Grand Nancy aux jours et heures d'ouverture habituels. Durant toute la durée de l'enquête, un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par un des membres titulaires de la commission d'enquête sera mis à disposition du public dans les mairies des communes (excepté pour la commune de Metzville où le registre sera mis à disposition au Centre Technique Municipal, 30 rue des Chenevières) ainsi qu'au siège de la Métropole du Grand Nancy, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra pendant toute la durée de l'enquête, consigner ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

- Sur les registres d'enquête prévus à cet effet et mis à disposition dans les mairies des 20 communes (excepté pour la commune de Metzville où le registre sera mis à disposition au Centre Technique Municipal, 30 rue des Chenevières), au siège de la Métropole et lors des permanences de la commission d'enquête mentionnées ci-dessous.

- Sur le registre dématérialisé de l'enquête publique :

<https://www.registredemat.fr/rpi-mgn>

- Par courrier adressé au président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : 22-24, viaduc Kennedy CO n°80036, 54035 NANCY cedex.

- Par courrier électronique à l'adresse suivante :

rpi-mgn@registredemat.fr

Pendant l'enquête publique des permanences seront organisées par la commission d'enquête dans les lieux, jours et heures précisés ci-dessous.

ART-SUR-MEURTHE

vendredi 31 octobre 2025 17h00 - 19h00

Maison des Quatriers, 4 esplanade du Coteaux des Vignes

DOMMARTHEMONT

mardi 28 octobre 2025 14h00 - 16h00

Mairie, 12, rue Hauts

ESSEY-LES-NANCY

lundi 3 novembre 2025 14h00 - 16h00

Mairie, Place de la République

FLEVILLE-DEVANT-NANCY

mercredi 12 novembre 2025 10h00 - 12h00

Mairie, 18, rue du Château

HEILLECOURT

lundi 13 octobre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, 55, Grande rue

HOUDEMONT

mercredi 22 octobre 2025 14h00 - 16h00

Mairie, 2, Allée Gaston Lelièvre

JARVILLE-LA-MALGRANGE

lundi 13 octobre 2025 14h00 - 16h00

Mairie, 25, rue de la République

LANEUVILLE-DEVANT-NANCY

samedi 18 octobre 2025 10h00 - 12h00

Mairie, 35, Rue du Général Patton

LAXOU

mardi 4 novembre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, 3, avenue Paul Darculede

LUDRES

mercredi 22 octobre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, 1, Place Ferni de Ludres

MALZEVILLE

mardi 14 octobre 2025 14h00 - 16h00

Centre Technique Municipal, 30, rue des Chenevières

MAXEVILLE

mardi 14 octobre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, 14 rue du 15 septembre 1944

NANCY

lundi 20 octobre 2025 17h00 - 19h00

Hôtel de Ville, 1, Place Stanislas

PULNOY

mardi 4 novembre 2025 14h00 - 16h00

Mairie, 2, rue du Tir

SAINT-MAX

mardi 28 octobre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, 37, avenue Carnot

SAULXURES-LES-NANCY

mercredi 29 octobre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, 2 rue de Tomblaine

SEICHAMPS

lundi 3 novembre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, Avenue de l'Europe

TOMBLAINE

mercredi 29 octobre 2025 10h00 - 12h00

Mairie, Place Goethe

VANDOEUVRE-LES-NANCY

mardi 21 octobre 2025 14h00 - 16h00

Mairie, 7 rue de Parne

VILLERS-LES-NANCY

mardi 21 octobre 2025 17h00 - 19h00

Mairie, Bvd des Agullattes

METROPOLE DU GRAND NANCY

15/10/2025 17h00 - 19h00

22/10/2025 17h00 - 19h00

12/11/2025 10h00 - 12h00

Siège de la Métropole du Grand Nancy 22-24 Viaduc Kennedy à Nancy

Pour rappel, il n'est pas nécessaire d'être résident de la commune où se déroule une permanence pour y assister, chacun est libre de rencontrer les commissaires enquêteurs lors de ces permanences, quel que soit son lieu de résidence.

Le rapport de la commission d'enquête et ses conclusions motivées seront tenus à disposition du public pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête publique : à la Métropole du Grand Nancy (Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine) ainsi que sur son site internet aux adresses :

<http://enquetespubliques.grandnancy.eu> et

<https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/urbanisme/le-reglement-local-de-publicite-intercommunal-rpi-se-construit-avec-vous/>

dans les 20 mairies de la Métropole aux jours et horaires d'ouverture ; sur le registre dématérialisé <https://www.registredemat.fr/rpi-mgn> ; et à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

472132700

VILLE DE FONTOY

Avis au public

Mise à disposition du public de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet de modification simplifiée du PLU portant sur le renforcement de la valorisation du patrimoine architectural de la commune, est tenu à la disposition du public en mairie de FONTOY durant une durée d'un mois, soit du 13 octobre 2025 au 14 novembre 2025 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.ville-fontoy.fr/glan-local-d-urbanisme/>

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée du PLU seront consignées sur le registre déposé à la mairie et communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : info@ville-fontoy.fr

Le Maire
Conseiller Départemental de Moselle
Mathieu WEIS

472224800

Vie des sociétés

Constitutions de sociétés



OFFICE NOTARIAL STANISLAS

57 rue Stanislas 54000 NANCY
03 83 17 31 00

Suivant acte authentique reçu par Me Jean LECOMTE, notaire à NANCY, le 16 septembre 2025, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :

Forme : Société civile

Dénomination : SCI du Téméraire

Siège : NANCY (54000) 86, rue Notre Dame des Anges

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Capital : 1.000 €, divisés en 1.000 parts sociales d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune.

Apports en numéraire : 1.000 €

Objet : L'acquisition, la propriété, l'exploitation et, plus généralement, la gestion par location (à l'exclusion de la location meublée) ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

Gérant : société dénommée FINANCIERE NOTRE DAME DES ANGES (dont le siège est à NANCY (54000) 86, rue Notre Dame des Anges, RCS NANCY n° 888.636.543)

Cession : agrément préalable de la collectivité des associés se prononçant par décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des parts composant le capital social.

Immatriculation : RCS de NANCY

Pour insertion.
Le notaire.

471924500

SCI SRK

Aux termes d'un ASSP en date du 05/09/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI SRK

Sigla : SRK

Objet social : Acquisition, location-vente d'immeuble

Siège social : 6 rue Maurice Soave, 57150 CREUTZWALD

Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS METZ

Gérances : Monsieur KARAMAN Sercan, demeurant 6 rue Maurice Soave, 57150 CREUTZWALD

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

472215000

Transferts de siège social

SCI DE LA COTE D'ARRY

Société civile immobilière
au capital de 762,25 euros
Siège social : METZ (57000) 98 rue des Cèdres
RCS METZ 379 978 265

Par assemblée en date du 26 août 2025, le siège social a été transféré à SAINTE LUCE (97228), Impasse Popo à compter du 26 août 2025.

L'article 5 des statuts a été corrélativement modifié.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis, La Gérance

472153100

Modifications statutaires

RETRO SOUL SÀRL

SARL au capital de 1.000 €
Siège : 111 AV de Lorraine
57190 FLORANGE
925217952 RCS Thionville

Par décision de l'AGO du 10/09/2025, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/10/2025 au 11, rue du Luxembourg 57100 THIONVILLE. Mention au RCS Thionville.

472050700



Marchés publics



Agir en Proximité
avec les acheteurs
Publics et Privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une équipe efficace et réactive

Pour la publication de votre annonce
legaleserv@ebraservices.fr

Pour tout conseil
03 83 59 09 58 alj@ebra.fr

Association

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

TRIBUNAL Judiciaire de METZ

REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE METZ

Il a été inscrit le 15/09/2025
Au registre des associations du Tribunal judiciaire de METZ
N° AMALIA : A2025MET000197
L'association : MXELIO27
Ayant son siège : 8 rue des Castors 57120 PIERREVILLERS
Les statuts ont été adoptés le : 14/07/2025
L'association a pour objet : L'association a pour objet de soutenir l'activité de motocross en participant au financement, à l'acquisition et à la mise à disposition d'équipements et de matériel nécessaires à la pratique du motocross. Elle peut également organiser ou soutenir des actions visant à promouvoir ce sport, rechercher des partenariats ou des subventions, et engager toute initiative permettant d'améliorer les conditions matérielles des pilotes et des bénévoles.

La direction se compose de :

Présidente :
Mme HESCHUNG MAUD
Trésorier :
M. PICCIAU RENAUD
Secrétaire :
Mme CHARLIER LAURENCE

METZ, le 16/09/2025
Julien ROSITO

AJL000046031

Créances salariales

AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DES CREANCES SALARIALES

AVIS AUX SALAIRES DE

SASU LE FAUCON
43 rue de la Loire
57380 FAULQUEMONT

La SELARL MJ AIR avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de METZ.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L625-1 du Code de Commerce court à compter de ce jour.

AJL000046069

AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DES CREANCES SALARIALES

AVIS AUX SALAIRES DE

SASU MM BATIMENT
12 rue Jean-Auguste Schleiter
57300 AY-SUR-MOSELLE

La SELARL MJ AIR avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de METZ.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L625-1 du Code de Commerce court à compter de ce jour.

AJL000046070

AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DES CREANCES SALARIALES

Conformément à l'article L 625-1 du Code de Commerce et à l'article 120 du décret du 28 décembre 2005, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

Monsieur Cédric DISSIEUX
7 rue des Coquelicots
57600 FORBACH

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis le 25/09/2025
LOTT BERNARD
Mandataire Judiciaire
1 Etude
57208 SARREGUEMINES
AJL000046080

AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DES CREANCES SALARIALES

Conformément à l'article L 625-1 du Code de Commerce et à l'article 120 du décret du 28 décembre 2005, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

SAS JFT
1 rue des Charrons
57800 COCHEREN

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis le 25/09/2025
LOTT BERNARD
Mandataire Judiciaire
1 Etude
57208 SARREGUEMINES
AJL000046094

AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DES CREANCES SALARIALES

Conformément à l'article L 625-1 du Code de Commerce et à l'article 120 du décret du 28 décembre 2005, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

SAS SAAD ENERGIE
20 RUE DE LA ROSSELLE
57800 FREYMING-MERLEBACH

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis le 25/09/2025
LOTT BERNARD
Mandataire Judiciaire
1 Etude
57208 SARREGUEMINES
AJL000046099

AVIS DE DEPOT DES RELEVÉS DES CREANCES SALARIALES

Conformément à l'article L 625-1 du Code de Commerce et à l'article 120 du décret du 28 décembre 2005, l'ensemble des relevés de créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

Madame Mireille RIFF
87 rue de la Libération
57690 BAMBIDERSTROFF

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis le 25/09/2025
LOTT BERNARD
Mandataire Judiciaire
1 Etude
57208 SARREGUEMINES
AJL000046103

Tribunaux

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THIONVILLE

CLOTURE

FI N° RG 25/00027 - N° Portalis
DBZL-W-B7J-D3EI

Par jugement en date du 16 Septembre 2025, la Chambre Civile du Tribunal Judiciaire a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de Madame Muriel GUYON, demeurant 16 rue Sainte Renée - 57780 ROSSELANGE, dont le liquidateur est Me TRESSE

THIONVILLE, le 16 Septembre 2025
Le Greffier.

AJL000046108

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THIONVILLE

CLOTURE

FI N° RG 23/00058 - N° Portalis
DBZL-W-B7H-DUWR

Par jugement en date du 16 Septembre 2025, la Chambre Civile du Tribunal Judiciaire a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de Monsieur Christophe DROMRE, demeurant 1 bis rue Paul Verlaine - 54135 MEXY, Madame Nastaja SCHANEN épouse DROMRE, demeurant 1 bis rue Paul Verlaine - 54135 MEXY, dont le liquidateur est Me TRESSE

THIONVILLE, le 16 Septembre 2025
Le Greffier.

AJL000046110

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THIONVILLE

CONVERSION AU REGIME GENERAL DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

FI : N° RG 24/00105 - N° Portalis
DBZL-W-B7I-DZ6M

Par jugement en date du 16 Septembre 2025 la Chambre Civile du Tribunal Judiciaire a décidé de ne plus faire application du régime simplifié de liquidation judiciaire de Monsieur Marc BELGRADE 30 Rue des 4 jours 55230 SORBEY

Liquidateur : Me Tresse Anne
THIONVILLE, le 16 Septembre 2025
Le Greffier.

AJL000046111

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THIONVILLE

CLOTURE

FI N° RG 22/00104 - N° Portalis
DBZL-W-B7G-DSD5

Par jugement en date du 16 Septembre 2025, la Chambre Civile du Tribunal Judiciaire a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de Madame Virginie PALMER divorcée DEZECACHE, demeurant Appt21 - 11 rue du Moulin à Vent - 97400 SAINT DENIS (LA REUNION), dont le liquidateur est Me Anne TRESSE, demeurant 30 Avenue de Gaulle - 57100 THIONVILLE.

THIONVILLE, le 16 Septembre 2025
Le Greffier.

AJL000046112

Votre service
d'annonces légales
en ligne
03 87 17 34 34

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ Première Chambre Civile Section des Procédures Civiles

N° RG 24/00077 - N° Portalis
DBZJ-W-B7I-LDCD (SN)

Jugement du 16 Septembre 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de Mme Laureen Sabrina HAUSSEUR
20 Rue de la Gare
57380 FAULQUEMONT

Insolvabilité notoire fixée au 16 mars 2024

Juge Commissaire :
V.ROSSBURGER

Juge Commissaire suppléant :
C.BAZELAIRE

Mandataire Judiciaire :
Selarl Etude GANGLOFF & NARDI
prise en la personne de Maître Salvatore NARDI

2 rue Jean Louis Etienne
BP 70819
57140 NORROY LE VENEUR

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du Jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz le 16 Septembre 2025
Le Greffier

AJL000046113

Divers



AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet de modification simplifiée du PLU portant sur le renforcement de la valorisation du patrimoine architectural de la commune, est tenu à la disposition du public en mairie de FONTOY durant une durée d'un mois, soit du 13 octobre 2025 au 14 novembre 2025 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.ville-fontoy.fr/plan-local-durbanisme/>

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée du PLU seront consignées sur le registre déposé à la mairie et communiquées par voie électronique à l'adresse suivante :
info@ville-fontoy.fr

Le Maire
Conseiller Départemental de Moselle
Mathieu WEIS

AJL000046106